



Paris, mardi 27 février 2024

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/01302**Modifiant l'avis n° FR/2024/01292**

Pris en application :

Code des transports

Arrêté préfectoral n°75-2024-02-23

Autres événements (Passage avalant par la passe centrale du pont Sully de 8h35 à 11h50 (horaires de l'alternat du RPP))**SEINE DANS PARIS - PONT DE SULLY****Arrêt de navigation (Trafic montant des bras St-Louis et de la Cité) (tous les usagers - trafic montant)****- le 27/02/2024 de 08:20 à 09:00 - avec pour périodicité :****Journalier**o **Seine dans Paris**

entre les pk 168,700 (bras de la Tournelle, pont de Sully) et pk 171.000 (bras de la Cité, pont au Change) - Toute la largeur de la voie

- le 27/02/2024 de 09:20 à 10:00 - avec pour périodicité :**Journalier**o **Seine dans Paris**

entre les pk 168,700 (bras de la Tournelle, pont de Sully) et pk 171.000 (bras de la Cité, pont au Change) - Toute la largeur de la voie

- le 27/02/2024 de 10:20 à 11:00 - avec pour périodicité :**Journalier**o **Seine dans Paris**

entre les pk 168,700 (bras de la Tournelle, pont de Sully) et pk 171.000 (bras de la Cité, pont au Change) - Toute la largeur de la voie

- le 27/02/2024 de 11:20 à 12:00 - avec pour périodicité :**Journalier**o **Seine dans Paris**

entre les pk 168,700 (bras de la Tournelle, pont de Sully) et pk 171.000 (bras de la Cité, pont au Change) - Toute la largeur de la voie

Modification des conditions de navigation (Passe centrale pont de Sully ouverte aux unités avalantes) (tous les usagers - trafic avalant)

- **le 27/02/2024 de 08:35 à 08:50 - avec pour périodicité :
Journalier**
 - o **Seine dans Paris**
entre les pk 168,700 (bras de la Tournelle, pont de Sully) et pk 171.000 (bras de la Cité, pont au Change) - Toute la largeur de la voie

- **le 27/02/2024 de 09:35 à 09:50 - avec pour périodicité :
Journalier**
 - o **Seine dans Paris**
entre les pk 168,700 (bras de la Tournelle, pont de Sully) et pk 171.000 (bras de la Cité, pont au Change) - Toute la largeur de la voie

- **le 27/02/2024 de 10:35 à 10:50 - avec pour périodicité :
Journalier**
 - o **Seine dans Paris**
entre les pk 168,700 (bras de la Tournelle, pont de Sully) et pk 171.000 (bras de la Cité, pont au Change) - Toute la largeur de la voie

- **le 27/02/2024 de 11:35 à 11:50 - avec pour périodicité :
Journalier**
 - o **Seine dans Paris**
entre les pk 168,700 (bras de la Tournelle, pont de Sully) et pk 171.000 (bras de la Cité, pont au Change) - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Mesures applicables le 27 février 2024 :

- De 8h35 à 11h50, les bateaux avalants sont autorisés à emprunter la passe 2 du pont Sully à leurs risques et périls, dès lors qu'ils ont participé à la réunion détaillant l'organisation et les mesures de sécurité, tenue en visio à 7H30. Ce passage est conditionné au résultat d'une inspection préalable du pont.
- Le franchissement sera régulé par la BF et devra respecter l'ordre de passage défini; veille obligatoire VHF canal 10.
- Les bateaux stationnés entre le pont Sully et le pont d'Austerlitz ne sont pas autorisés à quitter leur stationnement avant 08h20.
- L'alternat prévu par le RPP sera remis en service selon le cycle normal de 8h35 à 11h50.

Les marinières devront respecter, la signalisation et à se conformer aux ordres donnés par les agents de VNF ou de la BF. Ils sont appelés à la plus grande vigilance lors des croisements avalant/montant dans le secteur.

Ordre définitif en pj

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI Seine-Amont, 2, quai de la Tournelle, 75005 PARIS

Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

Date limite d'affichage :

28/02/2024

UTI Seine-Amont

2, quai de la Tournelle

75005 PARIS

Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

Directrice adjointe

Signé

Stéphanie PEIGNEY-COUDERC